

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La sécurité des citoyens dans le cadre du Festival de Loire 2019

La 9ème édition du Festival de Loire se déroulera du mercredi 18 septembre au dimanche 22 septembre 2019 à Orléans. Devenu un événement incontournable, le festival est le plus grand rassemblement de la marine fluviale d'Europe. Afin de permettre à ce rendez-vous de rester une fête familiale et sûre, un dispositif est en place pour garantir la sécurité de tous.

Le Festival de Loire, c'est un esprit village tout au long des 2 km de quais, entre le pont George-V et le quai du Roi, et la cale des Augustins, sur la rive sud. L'occasion de flâner parmi les différents villages et de savourer les spécialités qu'elles soient gourmandes, artisanales ou bien encore littéraires. Durant cinq jours, plus de 700 marinières, 220 bateaux et 750 000 visiteurs sont attendus avec un pic d'affluence, le samedi soir, à l'occasion du feu d'artifice, et le dimanche.

L'ensemble des dispositions ci-dessous porte sur la sécurisation des lieux les plus fréquentés pendant cette manifestation.

Dispositif permanent :

Du mardi 17 septembre 14h au lundi 23 septembre 7h, des dispositifs anti-intrusion (plots béton ou véhicules) fixes seront placés dans les rues perpendiculaires aux quais du Châtelet, Fort Alleaume et quai du Roi.

Aux heures d'ouverture au public

- Des chicanes seront installées pour permettre l'accès des véhicules de secours et de sécurité, à l'extrémité des quais du Châtelet et Fort Alleaume.
- Un poste de commandement opérationnel sera implanté place Saint Aignan à Orléans durant toute la période des festivités. Il sera activé le mercredi matin à 9h, jusqu'à la fermeture du site. Y seront représentés la Préfecture du Loiret, la Mairie d'Orléans, la Police nationale, la Police municipale, Sentinelle, le SDIS 45, la FFSS, la société de gardiennage Escort sécurité.
- Une présence policière sera permanente et renforcée pendant les heures d'ouverture : le dispositif de la direction départementale de la sécurité publique (50 à 70 fonctionnaires) sera évolutif en fonction de l'affluence réelle sur les différents événements du festival. Cet effectif sera renforcé par la présence simultanée d'une vingtaine de policiers municipaux.
- Un contrôle des flux avec fouilles aléatoires et palpations sera assuré par des agents de sécurité sur tous les périmètres du festival.
- 110 à 160 agents de sécurité privée seront présents pour assurer le gardiennage du site toute la nuit.
- 1 agent de vidéo-protection et 3 opérateurs dédiés à la surveillance du site 24/24 seront positionnés au CSO
- 1 policier municipal et 1 opérateur au PC déporté assureront une présence permanente.
- 6 caméras vidéo seront positionnées sur le site.
- 1 droniste interviendra pour renvoyer des images en direct au PC déporté.
- Un dispositif anti-intrusion nautique sera mis en place, avec l'inscription préalable obligatoire pour toutes les embarcations impliquant l'apposition d'une plaque visible.
- Les militaires de l'opération Sentinelle seront présents aux abords du site.

Contacts Presse :

Ville d'Orléans | Paul Davy | Tel.06-80-80-04-83 | paul.davy@orleans-metropole.fr

Préfecture du Loiret | Colette Theas-Duhamel | Tel.02-38-81-40-35 | 06-71-17-35-28 | colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr

Par ailleurs et comme pour les précédentes éditions, les règlements d'occupation du domaine et les arrêtés municipaux continuent de s'appliquer sur et aux abords du site, à savoir :

- Consommation d'alcool interdite sur la voie publique en dehors des terrasses.
- Interdiction de la vente d'alcool à emporter après 21h, sauf pour les établissements signataires de la charte de bonnes pratiques.
- Verbalisation de toute infraction (tapage, atteinte au domaine ou à la propreté des voies, ivresse etc) par les policiers municipaux.

Dispositif événementiel

Pendant le Feu d'Artifice

La circulation sera interdite du samedi 21 septembre à 18 heures au dimanche 22 septembre à 1 heures :

- Pont Thinat, Quai Fort des Tourelles, quai des Augustins, pont George V et avenue Dauphine, dans le sens Sud / Nord.
- Les rues de la Bascule, Croix Pucelle et des Tourelles sont mises en impasse.

Pendant la Duck Race

La circulation sera interdite du dimanche 22 septembre de 9 heures à 13 heures :

- Quai du Fort des Tourelles, quai des Augustins, pont George V.
- Les rues de la Bascule, Croix Pucelle et des Tourelles sont mises en impasse.

Pendant le grand pique-nique

- La circulation sera interdite sur le pont Georges V, du dimanche 22 septembre de 13 heures à 21 heures.